

Démarche : Réveillon de la Saint-Sylvestre : demander vos kits Prévention Alcool

Organisme : Direction Départementale des Territoires des Vosges / BSR

Identité du demandeur

Email	
Etablissement SIRET	
Dénomination	
Forme juridique	

Formulaire

Trop de personnes perdent encore la vie dans un accident de la route parce que le conducteur a trop bu.

Aussi à l'occasion du réveillon de la Saint-Sylvestre, une campagne de prévention est lancée.

Tout organisateur de réveillon domicilié dans le département des Vosges peut faire une démarche en ligne pour demande des kits de sensibilisation au risque alcool.

"On se donne rendez-vous l'année prochaine" est le slogan de cette campagne qui a pour objectif d'aider les conducteurs à estimer leur taux d'alcool et à prendre la bonne décision avant de prendre le volant voire même identifier dès le début de soirée un conducteur SAM qui ne boira pas.

Les kits constitués pour deux personnes sont gratuits. Ils se composent d'un verre doseur et d'une réglette alcool, qui permettent d'estimer le taux d'élimination de l'alcool en fonction de sa consommation, de deux éthylotests pour mesurer ce taux juste avant le retour, et d'un visuel "Sam : on le choisit avant de sortir".

La présente démarche est destinée à recueillir les demandes de kit Prévention Alcool en vue du réveillon du 31/12/2025.

Tout organisme qui dépose un dossier s'engage à faire un bilan relatif à l'efficacité de l'action "Prévention Alcool". Il sera sollicité ultérieurement par les services de la Direction Départementale des Territoires des Vosges.

Important : Le formulaire devra être déposé avant le 05/12/2025 pour une prise en compte des demandes de kits Prévention Alcool pour cette année.

Nom de l'association, du restaurant, de l'entreprise ou de la collectivité qui fait la demande de kits

Adresse

Indiquer l'adresse du lieu du réveillon

NOM Prénom de la personne à contacter

Réveillon de la Saint-Sylvestre : demander vos kits Prévention Alcool

Numéro de téléphone de la personne à contacter

Nombre de convives

Indiquer le nombre de convives à l'évènement

Je m'engage à venir rechercher mes kits réveillon au plus tard le jeudi 18/12/2025 à l'endroit spécifié ci-dessous, après confirmation du bureau sécurité routière.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Lieu de retrait

Indiquer le lieu de retrait souhaité des kits

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Direction Départementale des Territoires des Vosges (du lundi au jeudi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h15, le vendredi de 9h00 à 11h15 et de 14h00 à 16h00)

☐ Sous-Préfecture de Saint-Dié des Vosges (du lundi au vendredi entre 09h00 et 12h00 et de 14h15 à 16h00)

☐ Sous-Préfecture de Neufchâteau (du lundi au vendredi de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 16h15)